

ATTENTES ÉLECTORALES

INFRASTRUCTURES MUNICIPALES



Adopter une approche globale et prévisible de financement pour les infrastructures municipales.

ÉTAT DE SITUATION AU BAS-SAINT-LAURENT

- Dans plusieurs municipalités bas-laurentiennes, les infrastructures d'eau sont vieillissantes et nécessitent des interventions importantes à court et à moyen terme.
- Les besoins de logement et les effets actuels et anticipés des changements climatiques ajoutent des besoins en infrastructures.
- Dans plusieurs municipalités, l'état des infrastructures des services d'eau (aqueduc, égouts sanitaires et pluviaux) ne permet pas d'accueillir de nouveaux logements et présente des vulnérabilités importantes face aux aléas climatiques.
- Les programmes importants de financement des infrastructures sont insuffisants pour répondre aux besoins et ils subissent régulièrement des changements de calendrier qui désorganisent les planifications municipales, génèrent des hausses de coûts et provoquent des déficits d'entretien.
- Les municipalités de population plus faible (moins de 6 500 hab.) qui possèdent des infrastructures d'eau sont désavantagées dans le calcul du programme TECQ, car elles reçoivent un financement inférieur aux autres, alors que la plupart des coûts d'infrastructures d'eau ne sont pas inférieurs (ex. : les coûts d'excavation et d'installation de conduites sont calculés au mètre linéaire).
- Les municipalités ont besoin de programmes souples qui leur permettent de planifier sur le long terme la séquence de leurs travaux d'entretien, de réfection et d'ajouts d'infrastructures.
- Les changements climatiques devraient être davantage pris en compte dans la définition des programmes de financement des infrastructures.

NOS DEMANDES



Augmenter la part du PQI dédiée aux infrastructures municipales et accorder une juste part aux municipalités de plus petite taille.



Constituer un fonds pour les infrastructures qui regroupe l'ensemble des programmes et qui sera établi sur la base des planifications municipales, du cycle de vie des infrastructures et des exigences d'adaptation aux changements climatiques.



Réviser le programme TECQ pour fournir une meilleure équité aux municipalités de population plus faible et qui doivent supporter des infrastructures d'eau.



Simplifier les normes et les exigences réglementaires imposées aux municipalités en matière d'infrastructures.